

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 6 MAI 2026

Le conseil d'établissement se réunit sur proposition et sous la présidence du chef d'établissement, M. Jean-Hugues Mota. 17 membres à voix délibérative sur 19 sont présents. Le quorum (10) étant atteint, la séance commence à 16h15.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu sont effectuées par Mme Muriel Altmayer-Henzien et Mme Noura Malfroid, co-secrétaires de séance.

Présents : voir liste d'émargement

Excusés : voir liste d'émargement

ORDRE DU JOUR

1	Adoption de l'ordre du jour
2	Adoption du compte-rendu du dernier conseil d'établissement
3	Calendrier scolaire 2026-27
4	Projets éducatifs
5	Budget rectificatif 1-2026
6	Règlement financier et tarifs divers 2026-27
7	Structure pédagogique et recrutement R.2026
8	Calendrier de fin d'année dont examens
9	Questions diverses

➔ **Lecture préalable d'une motion des représentants du personnel** (voir document joint)

1) **Adoption Ordre du jour** : Adopté à l'unanimité, avec ajout d'une question diverse sur le CVLC.

2) **Adoption CR CE du 16 03 2026** : Report du vote au prochain CE en raison du délai trop court de transmission.

3) **Calendrier scolaire 2026-27**

La proposition ayant été retenue lors du dernier CE n'a pas été validée par l'IEN, une nouvelle proposition assez proche a été transmise : maintien du jour supplémentaire à Têt, 2 jours travaillés en juillet, 3 jours de coupure au milieu de la période 5. Attente de validation de la proposition par l'IEN et le COCAC.

Les représentants du personnel sont surpris du refus d'une semaine entière de repos au milieu de la période 5 alors que ça a été accepté en 2024-25.

Vote pour avis : 7 contre 6 pour 4 abstentions

4) **Projets éducatifs**

Classe découverte à Ba Hao de 2 jours/1 nuit pour les 25 élèves de la classe de CE2B en juin. Projet retravaillé pour diminuer le coût pour les familles, mais l'augmentation du coût du carburant a limité les économies réalisables en recherchant d'autres transporteurs que celui prévu à l'origine. Coût d'environ 125 euros/ enfant.

Adopté à l'unanimité

5) Budget rectificatif 1-2026

Ce budget rectificatif va servir d'outil de pilotage financier pour l'année civile 2026. Le budget initial n'ayant pas été retenu, ce BR1 est donc le budget de l'année 2026. Il y aura un BR2 (ajustement) en automne prochain.

Au cours du dialogue de gestion, il a été demandé que l'augmentation des frais de scolarité soit d'un point supérieur au taux d'inflation. L'augmentation sera donc de 4,2% pour la rentrée prochaine. Avec une prévision d'effectifs de 1256 élèves, les recettes des droits de scolarité sont prévues à 7 398 436 euros, des droits de 1^{ère} inscription pour 165 300 euros, des frais liés aux examens pour 24 675 euros, plus d'autres recettes pour 998 682 euros. Les recettes de cette année devraient s'élever à 8 587 093 euros, avec un solde de gestion prévisionnel de 1 056 476 euros.

Les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur les raisons du point supplémentaire d'augmentation des frais de scolarité, au vu de la gestion extrêmement saine des finances de l'établissement. Monsieur le Proviseur indique que cette décision relève du cadre fixé par l'institution et ne peut donc être davantage commentée à ce stade. M. le Secrétaire général rappelle également que les comptes de l'établissement, en tant qu'Établissement en Gestion Directe, sont agrégés aux comptes de l'AEFE.

Vote : 10 contre 7 pour 0 abstention

6) Règlement financier et tarifs divers 2026-27

Une mise à jour des tarifs a été effectuée à partir du BR1, mais un nouveau règlement financier sera présenté au prochain CE pour y intégrer le tarif du transport scolaire, l'appel d'offres étant encore en cours.

Adopté à l'unanimité

7) Structure pédagogique et recrutement Rentrée 2026

➤ Structures pédagogiques

Il faut garder en tête que les effectifs à ce stade de l'année sont encore très fluctuants.

1267 élèves inscrits (= dossiers finalisés par les familles et validés par le LFIMD) au 06/05/2026, mais il y a habituellement une diminution des effectifs chaque année à partir de juin.

Une trentaine de dossiers supplémentaires n'est pas comptabilisée (dossiers incomplets, etc...).

Exigence cette année de l'AEFE d'avoir une moyenne minimale de 25 élèves par classe ce qui s'est traduit par la fermeture d'une division au 1^{er} degré. 19 classes sont ainsi prévues pour la rentrée 2026.

Une division en 1^{ère} est aussi supprimée, à confirmer en fonction de l'évolution des inscriptions.

Le nombre d'élèves par classe à 25 se comptabilise au 1^{er} degré de manière dissociée du 2nd degré. Il n'y a donc pas de possibilité de cumuler le nombre d'élèves du 1^{er} et du 2nd degré de manière globale.

La charte existante entre les 4 écoles françaises AEFE de HCMV est maintenue afin de réguler les relations entre les établissements et d'assurer à chacun sa place : les changements d'établissements ne sont acceptés que pour l'entrée dans un nouveau cycle ou si un regroupement de fratrie est demandé.

Une vigilance accrue sera nécessaire en raison des nouveaux projets de deux écoles partenaires pour la rentrée 2026 sur Thao Dien/ An Phu.

Pour le 1^{er} degré :

PS : 19	MS : 24	GS : 42		
CP : 65	CE1 : 62	CE2 : 82	CM1 : 76	CM2 : 112

Total au 06/05/2026 : **482** élèves (+ 5 dossiers supplémentaires pour des élèves en attente de test d'entrée), soit 25.37 élèves/classe. L'élaboration de la structure pédagogique sera discutée en conseil des maîtres pour avis avant décision de la direction.

Pour le 2nd degré :

6^e : 138 (+2) - 27,6 par classe / 5 divisions

5^e : 131 (+-8) – 26,2 par classe / 5 divisions

4^e : 120 (+2) - 24 par classe / 5 divisions

3^e : 130 (+-3) – 26 par classe / 5 divisions

2nde : 102 (+2) – 25,5 par classe / 4 divisions

1^{ère} : 88 – 29.33 par classe / 3 divisions. Or on est à 98 de potentiel (+10). Vigilance à avoir

Tale : 76 (+-3) - 26 par classe / 3 divisions

Les enjeux sont au niveau des 4^e et 1^{ère}, en fonction de l'évolution des inscriptions.

➤ **Recrutement Rentrée 2026**

Annulation du recrutement d'un PE pour la 20^{ème} classe suite à la décision de fermeture d'une classe en maternelle, avec possible suppression d'un poste d'ASEM en parallèle selon la structure pédagogique retenue. Une classe de GS-CP pourrait toutefois être à envisager au vu des effectifs ce qui nécessiterait le maintien du poste d'ASEM.

Quelques recrutements sont en cours : un ½ poste d'infirmière, un poste de professeur d'histoire-géographie en SIB, un poste de professeur d'EPS. La demande d'1/2 poste de psychologue scolaire est maintenue, mais pas de réponse officielle de l'AEFE pour le moment sur le plafond d'emplois (habituellement début juillet). Un appel à candidature va être lancé quoiqu'il en soit. Tous les autres postes vacants ont été pourvus.

Non ouverture du ½ poste de Lettres du fait du maintien de 3 classes en 1^{ère} et de l'arrêt du dispositif de groupes de besoins en 6^e et 5^e.

8) Calendrier de fin d'année dont examens

Calendrier élaboré en fonction du niveau de classe des élèves après consultation du conseil pédagogique. Des séances de révision vont être organisées pour les classes à examens (3^{ème}, 1^{ère}, Term).

Les élèves du second degré n'auront pas cours le lundi 15 et mardi 16 juin en raison de la tenue simultanée du DNB et du baccalauréat. Le premier degré fonctionnera par contre normalement.

La soirée de remise des certificats de réussite est prévue vendredi 26 juin.

Toutes les informations détaillées vont être publiées sur le site du LFIMD et communiquées aux familles d'ici la fin de semaine.

9) Questions diverses

- CVLC / Aménagement du foyer : devis en cours pour l'aménagement du foyer, qui a été revu afin d'intégrer les observations faites.
- CVLC / Soirée des Terminales : vote des élèves sur la tenue prévue (toge ou Ao Dai) pour la soirée des Terminales, mais incertitude encore actuellement, un 2^{ème} vote ayant été organisé suite à une insatisfaction de certains. Monsieur le Proviseur rappelle l'importance dans un processus démocratique de s'en tenir au 1^{er} vote et de ne pas se laisser entraîner à revoter sous la pression.
- CVLC / Journée des Collégiens : communication par mail à venir à destination des élèves.

La séance est levée à 17h28

Fait le 06/05/26


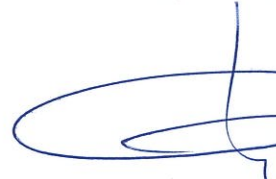
La secrétaire



Le secrétaire-adjoint



Le président



Déclaration liminaire des représentants des enseignants FSU au Conseil d'établissement

06/05/2026

Suite à une grève massivement suivie le 31 mars, les représentants des enseignants ont rencontré le chef du secteur Asie-Pacifique et délégué de la direction de l'AEFE, le 10 avril 2026. Nous en avons profité pour lui remettre une pétition signée par 95 personnels du lycée dénonçant l'immobilisme en matière de dialogue social d'un côté et les conséquences pour le lycée des orientations prises par l'AEFE au CA du 18 décembre 2025 de l'autre.

Nous souhaitons réitérer ici notre opposition à ces mesures, à savoir la hausse des frais de scolarité au-delà de l'inflation et les suppressions de classes et de postes qui nous sont imposées notamment au primaire. Nous rappelons qu'en maternelle où une classe va être fermée, l'écrasante majorité des effectifs n'est pas francophone (72 élèves sur 83 cette année) et qu'en appliquant aveuglément un seuil minimum de 25 élèves par classe, on fragilise les conditions d'apprentissage de ces élèves, compromettant la suite de leur scolarité.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse concernant la création d'un 1/2 support pour pérenniser le poste de psychologue scolaire, alors que ce personnel est devenu indispensable dans le bon fonctionnement de l'établissement.

Nous refusons qu'en prétendant sauver l'AEFE, on sape méthodiquement la capacité des personnels à remplir leur mission.